



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 2 mai 2023

### ÉLECTION MUNICIPALE DE CAUX

Le conseil municipal de la commune de Caux a perdu plus du tiers de ses membres à la suite de démissions successives. Par conséquent, il y a lieu de procéder à des élections municipales intégrales.

L'arrêté préfectoral du 26 avril 2023 vient fixer les modalités d'organisation de cette élection :

- **Dimanche 18 juin 2023** : 1<sup>er</sup> tour de scrutin
- **Dimanche 25 juin 2023** : 2<sup>nd</sup>e tour de scrutin (le cas échéant)

Les bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8h00 à 18h00.

#### Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures aura lieu à la sous-préfecture de Béziers, bureau de la sécurité et de la réglementation :

##### **Pour le 1<sup>er</sup> tour :**

Le vendredi 26 mai 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Le mardi 30 mai 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Le mercredi 31 mai 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

##### **Pour le 2<sup>d</sup> tour (le cas échéant) :**

Le lundi 19 juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Le mardi 20 juin 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Pour tout renseignement concernant ce scrutin, la sous-préfecture de Béziers est joignable au 04 67 36 70 90 et par mail : [sp-beziers@herault.gouv.fr](mailto:sp-beziers@herault.gouv.fr)

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2